

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 Septembre 2019

PRESENTS : Madame AUDABRAM Chantal, Messieurs BARBAT Thierry, FINANCE Robert, SEGUELA Lionel.

Absents : Mesdames ALBOUY Geneviève, QUINIOU Françoise, MARTINEZ Marie-Agnès, Messieurs AUTHIE Eric, SALLES Denis, PECHEU Sébastien.

Date de la convocation : 01 septembre 2019.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry BARBAT.

Début de séance à 18h

Le maire a convoqué un conseil municipal le 31 août 2019. Le quorum de présence n'ayant pas été atteint, le maire a convoqué le 1^{er} septembre un nouveau conseil municipal sans condition de quorum pour le 4 septembre 2019.

L'examen de certains points de l'ordre du jour initial, non urgents, ont été repoussés à la prochaine séance.

I APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ANTERIEURS

- Suite à une remarque formulée par Madame ALBOUY, il faut modifier le compte-rendu du conseil municipal du 11 mai :
Les votes concernant les travaux de confortement rocheux dans les gorges du Caroulet ont été : 5 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention (et non l'inverse. La délibération reste néanmoins approuvée).
- Le compte-rendu du conseil municipal du 15 juin est approuvé à l'unanimité.

II DELIBERATIONS

Le maire présente les 6 délibérations suivantes :

- Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe
- Composition conseil communautaire suite élections 2020
- Travaux de voirie 2020 : signature d'une convention de mandat avec la CCPO
- Mise à disposition de la CCPO à temps non complet d'un agent contractuel de la commune
- Dévégétalisation des murs du château
- Décision modificative n°1 au budget général

Ces 6 délibérations sont approuvées à l'unanimité.

Le maire présente de plus, avec l'accord des conseillers présents, une délibération à caractère exceptionnel l'autorisant à prendre les démarches et dispositions nécessaires suite au décès de Monsieur Gérard BALLION, sans famille connue, le 1^{er} septembre 2019. Cette délibération est également approuvée à l'unanimité.

III QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Lionel SEGUELA indique que, compte tenu de l'arrêt en maladie de Monsieur SIMON, il convient de prendre une décision pour l'employé remplaçant. Il est décidé de prolonger son contrat jusqu'à la fin octobre.

IV INFORMATIONS DIVERSES

Le maire signale :

- Le changement de directeur chez IMERYS Talc de Luzenac : à compter du 2 septembre le nouveau directeur est Monsieur Gilles BERNADOUX
- La signature par le SDE09 d'une convention de 30 ans avec ENEDIS
- La réunion prévue le 13 septembre 2019 à Carcassonne avec le CD11 pour l'assemblée générale constitutive de l'Association portant la candidature UNESCO « Carcassonne et ses châteaux – citadelles de montage »
- La commande de la nouvelle médaille pour le musée
- La mise en service effective du nouveau site internet, simplifié pour être facilement accessible avec les moyens actuels (tablette, smartphone). Il comporte un chapitre d'actualité municipale dans lequel seront présentés les documents d'intérêt général (compte-rendu des conseils municipaux notamment...).
- Les difficultés de relation entre la CCPO et le maître d'oeuvre « Montségur 2020 » (la mairie n'a pas encore eu contact avec le Président de la CCPO à ce sujet pour cause de vacances).
- La nécessité probable d'engager des travaux sur le toit d'Alain MOREAU
- La réception d'un « guide d'entretien des cours d'eau » produit par la DDT09.

V TOUR DE TABLE

Monsieur Lionel SEGUELA évoque :

- Le bilan actuel de la saison touristique, avec un résultat nettement en retrait par rapport à 2018 (environ 10 000 €)
- Le Point d'Accueil Jeunes sera ouvert jusqu'au 30 septembre, avec un entretien assuré par lui-même et Monsieur Patrick GAUDEL

Fin de séance à 19h.
